



NOTE DE SERVICE N° 163 /MBPE/DGD du 30 SEPT 2021

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf. : Courrier FM Transit du 11/08/2021

Conformément à la lettre visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Monsieur KOUAME Bah Denis** a reçu mandat pour représenter la société FM Transit, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00288M, **auprès du bureau des Douanes de Noé.**

Il est, par conséquent, autorisé à signer les déclarations en douane et à répondre à toute convocation, au nom et pour le compte de ladite société.

J'invite le service à mettre à jour les registres pour tenir compte de la présente.

PJ : Spécimen de signature de l'intéressé.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur
Général

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National



Abidjan le 12/08/2021

SARL au capital de 25 000 000
R.C.N°: CI-ABJ-05-M°-4177
N° CC : 0511709M - RNI

SPECIMEN SIGNATURE

KOUAME BAH DENIS

Siège Social : Treichville - Rue des Pêcheurs - 18 BP 1520 Abidjan 18

Tél. : 21 25 71 29 - Fax : 21 25 39 57

Compte Bancaire : NSIA : 031360268613

DIRECTION GENERALE DES DOUANES IVOIRIENNES

